

# MONITEUR DES TRAVAILLEURS OUVRIERS

RÉPUBLICAIN D'ÉTUDES SOCIALES

## REVUE SYNDICALES OUVRIÈRES DE

mensuel paraissant le Dimanche

REDACTION  
-Temple, 16.

BUREAU DE VENTE  
16, Faubourg-du-Temple, 16.

Envoyer la correspondance  
S'adresse

### INFORMATIONS

#### Le Musée du Soir.

Le Musée du soir ouvrira, au mois de mai, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville. Puis il sera, dans quelques mois, transféré au marché du Temple.

-0-

#### La grève des mineurs.

A la Grand-Combe, une affiche de la Compagnie informe les ouvriers compris dans les renvois qu'ils peuvent se faire inscrire au nombre de 120 pour le Pas-de-Calais et de 200 pour la Meurthe-et-Moselle, où ils seront reçus par les Compagnies de ces départements.

-0-

#### Les Retraites ouvrières.

La Chambre syndicale des ouvriers de la Ville de Paris a décidé de mener une campagne de réunions dans tous les arrondissements de Paris et de faire signer une pétition en faveur de la retraite des travailleurs municipaux.

-0-

#### La société pour l'étude de la Participation aux bénéfices

L'Assemblée générale annuelle de la Société pour l'étude de la Participation du personnel dans les bénéfices aura lieu dimanche 2 mai, à 2 heures et demie précises dans la grande salle de conférences du Musée social, 5, rue Las Cases, avec l'ordre du jour suivant :

Rapport annuel, par M. ALBERT TROMBERT, secrétaire;

Compte rendu financier, par M. FREDERIC DUBOIS, trésorier, et approbation des comptes.

Communication de M. E. O. LAMI sur l'opportunité de faire ressortir par des chiffres d'ensemble, à l'Exposition de 1900, les ressources produites jusqu'à cette date par la participation aux bénéfices.

Communication de M. CHARLES ROBERT, président de la Société, sur la participation aux bénéfices devant le deuxième Congrès de l'Alliance coopérative internationale, tenu à Paris en octobre 1896.

Discussion sur les faits constatés.

-0-

#### Les ouvriers sans travail.

Le Parlement danois vient d'être saisi d'un projet de loi ayant pour but d'affecter une partie des finances de l'Etat au soulagement des ouvriers sans travail.

-0-

#### Les Chambres de travail aux Pays-Bas

La seconde Chambre des Pays-Bas a adopté sans scrutin le projet du gouvernement ayant pour objet la création de Chambres de travail composées en nombre égal de patrons et d'ouvriers.

### LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Le Bulletin de la Participation aux bénéfices relate une communication de M. Cléffon sur un intéressant exemple de participation aux bénéfices.

peut pour leur valeur respective aux bénéfices comme aux pertes. Chaque participant peut avoir quinze actions au maximum. Une fois qu'il possède ces quinze actions, les parts de bénéfice lui revenant se capitalisent sur livret individuel.

A la suite de cette communication, le secrétaire de la Société a signalé deux applications de la participation aux bénéfices faites : 1° dans les usines et fonderies Atlas, à Stockholm ; 2° dans les magasins coopératifs de Kensington (Angleterre). Des notices sur ces institutions seront insérées au prochain Bulletin.

### LES GRÈVES EN MARS 1897

32 grèves ouvrières et 1 coalition de patrons boulangers ont été signalées en mars 1897 à l'Office du travail. Il y avait eu 42 grèves en mars 1896, et la moyenne pour ce même mois, au cours des quatre années antérieures à 1897, a été de 41. Ces grèves, sauf 4, celles des maçons et des coltineurs de charbon des Sables-d'Olonne et celle des plâtriers de Fougères et de Vichy, n'ont affecté qu'un seul établissement.

Elles se sont étendues sur 16 départements et on en a compté 8 dans le Nord, 4 dans la Seine, 4 dans la Seine-Inférieure, 3 dans les Bouches-du-Rhône, 2 dans l'Allier, le Rhône et la Vendée.

Le nombre connu de grévistes pour 34 de ces grèves est de 3.142. Il s'était élevé à 2.080 en mars 1897.

Les industries les plus éprouvées ont été celles des textiles où se sont déclarées 9 grèves, des métaux 8 grèves, du bâtiment 8 grèves. 2 grèves dans les mines et les transports, 1 grève seulement dans chacune des industries ou professions suivantes : boulangers, fabrique de wagons, marbriers, penduliers, margeurs (imprimeurs), trieuses de café, verriers.

Nombres de grèves d'après les causes qui les ont produites :

Demandes d'augmentation de salaire	18
Réduction de salaire.....	5
Demande de diminution du temps de travail.....	1
Contestations diverses relatives aux salaires.....	2
Contestation relative à la réglementation du travail.....	1
Contestation au sujet des règlements d'ateliers.....	1
Demande de diminution des amendes.....	1
Demandes de réintégration d'ouvriers ou de directeurs.....	4
Demandes de renvoi d'ouvriers ou de directeurs.....	6
Demande de renvoi des femmes....	1

(Le total de ces nombres ne correspond pas à celui des conflits, un certain nombre d'entre eux ayant eu à la fois plusieurs causes différentes)

Des 35 grèves qui se sont produites en février, 23 sont terminées ; elles ont duré : 1, 13 jours ; 1, 12 jours ; 1, 10 jours ; 1, 8 jours ; 2, 7 jours ; 1, 6 jours ; 2, 4 jours ; 4, 3 jours ; 2, 2 jours, et 7, 1 jour ou moins d'une journée. Si l'on y ajoute deux grèves commencées en février et qui ont pris fin en mars, après avoir duré

tant 88,556 ouvriers et distribués 114,196,000 fr. de salaires. Les arrérages absorbent 17,880,000 des salaires. Il résulte de l'insuffisance des réserves un déficit de 14,363,000 francs.

Le déficit est plus considérable encore quand on ajoute aux pensions acquises les retraites en cours d'acquisition. Il est clair que ces retraites ne sont pas garanties, les réserves étant de beaucoup inférieures au montant des pensions acquises.

### LA MUTUALITÉ

Le congrès mutualiste de Saintes a eu la bonne fortune de recevoir la visite de M. le Président de la République.

Au banquet, M. Félix Faure a prononcé un discours dans lequel il a rappelé qu'il était un mutualiste :

« Je me suis assis parmi vous comme à une table de famille où tout nous est commun : l'amour de l'initiative individuelle, le sentiment de la solidarité, la foi dans la fraternité.

« Voilà, n'est-il pas vrai, l'esprit même de vos associations, la formule qui peut-être définit le mieux leurs nobles tendances, le but élevé vers lequel nous marchons la main dans la main.

« Messieurs, il y a en France un trop grand nombre de citoyens qui n'apprécient pas encore la valeur de l'héritage de liberté et d'indépendance que nous ont légué nos pères. Il voit dans l'Etat, dans ceux qui gouvernent, les dépositaires d'une puissance supérieure qui pourrait, du jour au lendemain, avec des paroles et des décrets, porter remède à toutes leurs souffrances.

« Dans la mélancolie que cause parfois à ceux qui ont la charge du pouvoir ce trop naïf abandon de soi-même, le spectacle que vous, mutualistes, vous donnez à la France est une joie et un réconfort. Vos yeux se sont ouverts aux miracles que peut seule enfanter l'intelligente union des efforts de chacun.

« Notre siècle, qui est si grand par les progrès scientifiques et industriels, ne peut être en même temps qu'un siècle



# INFORMATIONS

## Le Musée du Soir.

Le Musée du soir ouvrira, au mois de mai, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Clugny, dans quelques mois, transféré au Palais de la République.

## La grève des mineurs

A la Grand-Combe, une affiche de la Compagnie informe les ouvriers compris dans les renvois qu'ils peuvent se faire inscrire au nombre de 120 pour le Pas-de-Calais et de 200 pour la Meurthe-et-Moselle, où ils seront reçus par les Compagnies de ces départements.

—0—

## Les Retraites ouvrières.

La Chambre syndicale des ouvriers de la Ville de Paris a décidé de mener une campagne de réunions dans tous les arrondissements de Paris et de faire signer une pétition en faveur de la retraite des travailleurs municipaux.

—0—

## La société pour l'étude de la Participation aux bénéfices

L'Assemblée générale annuelle de la Société pour l'étude de la Participation du personnel dans les bénéfices aura lieu dimanche 2 mai, à 2 heures et demie précises dans la grande salle de conférences du Musée social, 5, rue Las Cases, avec l'ordre du jour suivant :

Rapport annuel, par M. ALBERT TROMBERT, secrétaire;  
Compte rendu financier, par M. FRÉDÉRIC DUBOIS, trésorier, et approbation des comptes.

Communication de M. E. O. LAMI sur l'opportunité de faire ressortir par des chiffres d'ensemble, à l'Exposition de 1900, les ressources produites jusqu'à cette date par la participation aux bénéfices.

Communication de M. CHARLES ROBERT, président de la Société, sur la participation aux bénéfices devant le deuxième Congrès de l'Alliance coopérative internationale, tenu à Paris en octobre 1896.

Discussion sur les faits constatés.

—0—

## Les ouvriers sans travail.

Le Parlement danois vient d'être saisi d'un projet de loi ayant pour but d'affecter une partie des finances de l'Etat au soulagement des ouvriers sans travail.

—0—

## Les Chambres de travail aux Pays-Bas

La seconde Chambre des Pays-Bas a adopté sans scrutin le projet du gouvernement ayant pour objet la création de Chambres de travail composées en nombre égal de patrons et d'ouvriers.

## LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Le Bulletin de la Participation aux bénéfices relate une communication de M. Coffinon sur un intéressant exemple de participation aux bénéfices.

pent pour leur valeur respective aux bénéfices comme aux pertes. Chaque participant peut avoir quinze actions au maximum. Une fois qu'il possède ces quinze actions, les parts de bénéfice lui revenant se capitalisent sur livret individuel.

A la suite de cette communication, le secrétaire de la Société a signalé deux applications de la participation aux bénéfices faites : 1° dans les usines et fonderies Atlas, à Stockholm ; 2° dans les magasins coopératifs de Kensington (Angleterre). Des notices sur ces institutions seront insérées au prochain Bulletin.

## LES GRÈVES EN MARS 1897

32 grèves ouvrières et 1 coalition de patrons boulangers ont été signalées en mars 1897 à l'Office du travail. Il y avait eu 42 grèves en mars 1896, et la moyenne pour ce même mois, au cours des quatre années antérieures à 1897, a été de 41. Ces grèves, sauf 4, celles des maçons et des coltineurs de charbon des Sables-d'Olonne et celle des plâtriers de Fougères et de Vichy, n'ont affecté qu'un seul établissement.

Elles se sont étendues sur 16 départements et on en a compté 8 dans le Nord, 4 dans la Seine, 4 dans la Seine-Inférieure, 3 dans les Bouches-du-Rhône, 2 dans l'Allier, le Rhône et la Vendée.

Le nombre connu de grévistes pour 34 de ces grèves est de 3.142. Il s'était élevé à 2.030 en mars 1897.

Les industries les plus éprouvées ont été celles des textiles où se sont déclarées 9 grèves, des métaux 8 grèves, du bâtiment 8 grèves. 2 grèves dans les mines et les transports, 1 grève seulement dans chacune des industries ou professions suivantes : boulangers, fabrique de wagons, marbriers, penduliers, margeurs (imprimeurs), trieuses de café, verriers.

Nombres de grèves d'après les causes qui les ont produites :

Demandes d'augmentation de salaire	18
Réduction de salaire.....	5
Demande de diminution du temps de travail.....	1
Contestations diverses relatives aux salaires.....	2
Contestation relative à la réglementation du travail.....	1
Contestation au sujet des règlements d'ateliers.....	1
Demande de diminution des amendes.....	1
Demandes de réintégration d'ouvriers ou de directeurs.....	4
Demandes de renvoi d'ouvriers ou de directeurs.....	6
Demande de renvoi des femmes....	1

(Le total de ces nombres ne correspond pas à celui des conflits, un certain nombre d'entre eux ayant eu à la fois plusieurs causes différentes)

Des 35 grèves qui se sont produites en février, 23 sont terminées ; elles ont duré : 1, 13 jours ; 1, 12 jours ; 1, 10 jours ; 1, 8 jours ; 2, 7 jours ; 1, 6 jours ; 2, 4 jours ; 4, 3 jours ; 2, 2 jours, et 7, 1 jour ou moins d'une journée. Si l'on y ajoute deux grèves commencées en février et qui ont pris fin en mars, après avoir duré 8 et 10 jours, on constate que les résultats obtenus se répartissent en : 4 réussites ; 11 transactions ; 11 échecs.

tant 88,556 ouvriers et distribuant 114,196,000 fr. de salaires. Les arrérages absorbent 17,880,000 des salaires. Il résulte de l'insuffisance des réserves un déficit de 14,363,000 francs.

Le déficit est plus considérable encore quand on ajoute aux pensions acquises les retraites en cours d'acquisition. Il est clair que ces retraites ne sont pas garanties, les réserves étant de beaucoup inférieures au montant des pensions acquises.

## LA MUTUALITÉ

Le congrès mutualiste de Saintes a eu la bonne fortune de recevoir la visite de M. le Président de la République.

Au banquet, M. Félix Faure a prononcé un discours dans lequel il a rappelé qu'il était un mutualiste :

« Je me suis assis parmi vous comme à une table de famille où tout nous est commun : l'amour de l'initiative individuelle, le sentiment de la solidarité, la foi dans la fraternité.

« Voilà, n'est-il pas vrai, l'esprit même de vos associations, la formule qui peut-être définit le mieux leurs nobles tendances, le but élevé vers lequel nous marchons la main dans la main.

« Messieurs, il y a en France un trop grand nombre de citoyens qui n'apprécient pas encore la valeur de l'héritage de liberté et d'indépendance que nous ont légué nos pères. Il voit dans l'Etat, dans ceux qui gouvernent, les dépositaires d'une puissance supérieure qui pourrait, du jour au lendemain, avec des paroles et des décrets, porter remède à toutes leurs souffrances.

« Dans la mélancolie que cause parfois à ceux qui ont la charge du pouvoir ce trop naïf abandon de soi-même, le spectacle que vous, mutualistes, vous donnez à la France est une joie et un réconfort. Vos yeux se sont ouverts aux miracles que peut seule enfanter l'intelligente union des efforts de chacun.

« Notre siècle, qui est si grand par les progrès scientifiques et industriels, ne peut être en même temps qu'un siècle d'évolution sociale.

« Dans le mouvement qui entraîne l'humanité vers des améliorations incessantes, tous ne peuvent être favorisés dans la même mesure.



15 jours. Pour 72 grèves seulement l'interruption de travail a dépassé 15 jours : elle a été de 16 à 30 jours pour 39 grèves, comprenant 7,367 grévistes ; elle a atteint 31 à 100 jours pour 32 grèves, avec 5,233 grévistes ; enfin une grève, faite par 93 ouvriers, s'est prolongée au-delà de cent jours. Certes, il est intéressant de connaître jusqu'aux plus infimes interruptions du travail, jusqu'aux malentendus les plus minimes entre patrons et ouvriers. La véritable science sociale ne verra ses lois définitivement dégagées que par la réunion intelligente et le contrôle sévère de tous les faits, des plus humbles en apparence aussi bien que des autres. L'Office du travail accomplit donc sa mission en n'omettant rien de ce qui peut être un élément d'information. Mais on se rend compte de la prudence avec laquelle doivent être consultés des totaux obtenus grâce à une telle minutie.

On peut se demander, cependant, si des grèves, même d'une durée insignifiante, ne trahissent pas un état latent d'hostilité dont il y ait lieu de se préoccuper et si, à ce point de vue, la situation accusée par notre statistique n'est pas inquiétante. A tout instant, de prétendus représentants des travailleurs affirment qu'il existe une opposition absolue, irrconciliable, entre les masses laborieuses, d'une part, et le monde des employeurs et des capitalistes, de l'autre. La statistique des grèves ne confirmerait-elle pas cette assertion ? Il n'en est rien. Sans remonter à des années qui ont vu un nombre de grèves supérieur à celui de l'an dernier, et en se bornant à rechercher quelle place exacte ces crises particulières ont tenu dans l'ensemble du travail national, on constate que, pendant l'année 1896, elles n'ont affiché en réalité qu'une fraction presque infinitésimale de cet ensemble.

Si, en effet, on rapproche le nombre des journées de travail en France pour toute la population ouvrière et le nombre des journées chômées par suite de grèves, on voit que la proportion de ces dernières, par rapport aux premières, forme une quantité véritablement négligeable. L'office du travail s'est livré, dans cet ordre d'idées, à un calcul qui laisse à désirer. Il présente la proportion du nombre des grévistes, relativement au total de la population ouvrière. On ne peut aboutir ainsi, évidemment, qu'à une appréciation fautive de l'amplitude du mouvement gréviste : qu'on suppose la moitié des ouvriers ayant chômé un seul jour, la façon de compter admise par l'office du travail ferait ressortir à 50 pour cent la proportion du chômage, alors que, en fait, celui-ci aurait été presque imperceptible dans l'ensemble du travail de l'année. Eh bien ! même cette méthode si défectueuse, qui grossit d'une manière si anormale l'importance du chômage observé, on n'arrive qu'à une proportion de 4.24 pour cent en ce qui concerne le nombre des grévistes par rapport à la totalité des ouvriers industriels de France.

Dans le monde agricole, les grèves sont restées à peu près inconnues. Même en joignant à l'agriculture proprement dite les forêts et la pêche, on n'a noté en 1896 que douze grèves portant sur 5,571 personnes et ayant amené 32,735 journées de chômage. Relativement au nombre des ouvriers correspondants, le nombre de ces grévistes n'a pas excédé 12 0/0. Quant au chômage calculé par rapport au nombre total des journées de travail, il se traduit par une fraction si petite qu'on peut moralement la tenir pour inexistante. On sent à quelles considérations multiples cette simple constatation prêterait. Sans sortir du domaine exclusivement économique, on peut dire que, en dépit de tant de doléances sur la crise agricole, les travailleurs des campagnes ne jugent pas, en général, leur situation si médiocre. La « crise » a consisté bien plutôt dans une répartition nouvelle des bénéfices agricoles que dans leur diminution effective : les revenus des propriétaires fonciers ont pu fléchir, mais les salaires ont progressé, le prix de la main-d'œuvre a monté. La démocratie rurale a tout lieu d'être satisfaite des améliorations que lui a values l'évolution régulière du régime capitaliste. Là est la raison profonde de son attachement au travail et

chose. Abstraction faite de quelques industries spéciales où les grèves constituent une sorte de mal endémique, le nombre des journées de travail chômées étonne presque par sa faible importance. Ici surtout il eût été à souhaiter que l'Office du travail mit en regard de ce nombre celui des journées totales de travail. Dans les prochaines publications, nous espérons que cette lacune aura été comblée. Mais il suffit des chiffres publiés pour apercevoir combien est superficielle la foi dans la grève. En voici quelques-uns :

Le groupe des industries du bois (tableterie) a donné lieu en 1896 à 27 grèves, auxquelles ont participé 961 grévistes, et qui ont amené 10,118 journées de chômage ; la proportion des grévistes au nombre total des ouvriers du groupe est de 67 0/0. Les usines métallurgiques ont vu éclater 7 grèves ; 661 ouvriers y ont pris part et ont perdu 3,944 journées de travail ; la proportion des grévistes au nombre total des ouvriers occupés dans des usines métallurgiques ressort à 69 0/0. Dans les industries polygraphiques, cette proportion est descendue à 19 0/0 avec 13 grèves, 188 grévistes et 3,932 journées de chômage. Dans le travail des étoffes (nettoyage), 13 grèves, faites par 573 ouvriers qui ont chômé 7,529 jours, ont porté sur une proportion de 8 0/0 du nombre total des ouvriers. Les produits alimentaires, avec 5 grèves, 499 grévistes et 2,460 journées de chômage, présentent comme proportion correspondante, 38 0/0. En somme, sur les 644,168 journées de chômage dû à des grèves l'an dernier, près de 500,000 (exactement 497,067) ont porté sur quatre groupes seulement : les mines et carrières, les industries textiles proprement dites, le travail des métaux ordinaires, enfin la taille et le travail des pierres.

M. Moron fait remarquer incidemment, dans son rapport, que « la proportion des grévistes syndiqués est en général de 50 0/0 ». Dans 234 grèves sur les 476 de l'année dernière, les ouvriers étaient, dit-il, syndiqués, en tout ou en partie. Dans 134 grèves, les grévistes ont eu affaire à des syndicats patronaux. La coïncidence entre l'existence des syndicats et les grèves trahit une anomalie des plus regrettables. Les syndicats devraient s'assigner pour but essentiel la paix des ateliers, la sécurité du travail. Il semblerait qu'ils aient dégénéré, au contraire, en un instrument d'instabilité. Mais on aurait tort de tirer de ces indications une conclusion trop pessimiste. Tout œuvre nouvelle exige un apprentissage. La loi de 1884 n'a pu encore porter tous ses fruits. On est dans la période des tâtonnements inévitables. Les bornes si étroites dans lesquelles l'usage des grèves est demeuré circonscrit sont, en dernière analyse, rassurantes. Les masses ouvrières comprennent, beaucoup mieux qu'on ne se l'imagine communément, les dangers d'un recours à l'arme si aléatoire de la grève.

Au surplus, si elles se faisaient des illusions sur ce point, la statistique de l'Office du travail serait de nature à les dissiper. Sur les 476 grèves de 1896, 237 ont échoué : 21,215 grévistes y avaient pris part, 117 grèves seulement, avec 11,579 grévistes, ont réussi. Il y en a eu 122, avec 17,057 grévistes, qui ont abouti à une transaction. Le nombre des échecs représente 49,29 0/0 de l'ensemble des grèves. En 1895, la proportion des échecs avait été de 46,17 0/0. Comme le nombre des jours chômés s'est élevé à 644,168, les pertes de salaires ne peuvent guère s'évaluer, à raison d'un salaire moyen de 2 fr. 50 par jour, à moins de 1 million 1/2. Pour récupérer cette somme, que de temps sera nécessaire ! En outre, il n'est pas rare qu'une grève impose des sacrifices à des ouvriers qui, eux, eussent voulu ne pas chômer : c'est ainsi que, en 1896, sur les 644,168 journées de chômage résultant de grèves, il y en a eu 170,262 « perdues, dit le rapport officiel, par 12,952 ouvriers non grévistes, contraints au chômage par la grève ». On conçoit si, dans ces conditions, le monde du travail a raison de tenir pour suspectes les incitations à la grève. Elle représenté l'état de guerre, et c'est de paix qu'il a besoin.

## LES GRÈVES EN 1896

Dès le mois d'avril 1897, publier le volume de statistique sur les grèves survenues pendant l'année 1896, ainsi que sur les conciliations et les arbitrages auxquels elles ont pu donner lieu, ce n'est pas un mince résultat ; l'Office du travail, qui l'a obtenu, a droit, pour cette preuve d'activité, à des éloges sans réserves. Nous tenons également à le féliciter du soin qu'il apporte aux relevés, aux classements, aux tableaux dont son volume est rempli. La moindre grève y a sa place marquée, n'eût-elle duré qu'une journée ou même moins d'une journée. Dans l'excellent rapport dont le directeur de l'Office du travail, M. C. Moron, a fait précéder ses statistiques, l'attention est appelée sur ce point spécial : « 90 grèves, y lit-on, n'ont duré qu'une journée ou moins d'une journée ; 57 ont duré d'un à deux jours ». Et une note ajoute : « C'est pour ces courtes grèves d'un ou deux jours que l'Office du travail a le plus de difficultés à se procurer des renseignements exacts. On lui répond parfois : « Il n'y a pas eu de grève, mais seulement une cessation de travail d'un ou deux jours ; personne ne s'en est aperçu, l'ordre n'a pas été troublé. »

Cette observation a une importance capitale, pour qui veut étudier ces documents. Faute de s'y être arrêtées, diverses personnes, frappées du nombre total des grèves, arrivent à des conclusions singulièrement erronées sur les troubles du travail en France. Ainsi, l'année dernière, il n'y pas eu moins de 476 grèves, au lieu de 405 qui avaient été enregistrées en 1895 ; en même temps, le nombre total des grévistes s'est élevé de 45,801 à 49,851. À ne s'en tenir qu'à ces chiffres, l'aggravation se



inhibés interruptions du travail, jusqu'aux malentendus les plus minimes entre patrons et ouvriers. La véritable science sociale ne verra ses lois définitivement dégagées que par la réunion intelligente et le contrôle sévère de tous les faits, des plus humbles en apparence aussi bien que des autres. L'Office du travail accomplit donc sa mission en n'omettant rien de ce qui peut être un élément d'information. Mais on se rend compte de la prudence avec laquelle doivent être consultés des totaux obtenus grâce à une telle minutie.

On peut se demander, cependant, si des grèves, même d'une durée insignifiante, ne trahissent pas un état latent d'hostilité dont il y ait lieu de se préoccuper et si, à ce point de vue, la situation accusée par notre statistique n'est pas inquiétante. A tout instant, de prétendus représentants des travailleurs affirment qu'il existe une opposition absolue, irrécyclable, entre les masses laborieuses, d'une part, et le monde des employeurs et des capitalistes, de l'autre. La statistique des grèves ne confirmerait-elle pas cette assertion? Il n'en est rien. Sans remonter à des années qui ont vu un nombre de grèves supérieur à celui de l'an dernier, et en se bornant à rechercher quelle place exacte ces crises particulières ont tenu dans l'ensemble du travail national, on constate que, pendant l'année 1896, elles n'ont affiché en réalité qu'une fraction presque infinitésimale de cet ensemble.

Si, en effet, on rapproche le nombre des journées de travail en France pour toute la population ouvrière et le nombre des journées chômées par suite de grèves, on voit que la proportion de ces dernières, par rapport aux premières, forme une quantité véritablement négligeable. L'office du travail s'est livré, dans cet ordre d'idées, à un calcul qui laisse à désirer. Il présente la proportion du nombre des grévistes, relativement au total de la population ouvrière. On ne peut aboutir ainsi, évidemment, qu'à une appréciation fautive de l'amplitude du mouvement gréviste : qu'on suppose la moitié des ouvriers ayant chômé un seul jour, la façon de compter admise par l'office du travail ferait ressortir à 50 pour cent la proportion du chômage, alors que, en fait, celui-ci aurait été presque imperceptible dans l'ensemble du travail de l'année. Eh bien ! même cette méthode si défectueuse, qui grossit d'une manière si anormale l'importance du chômage observé, on n'arrive qu'à une proportion de 4.24 pour cent en ce qui concerne le nombre des grévistes par rapport à la totalité des ouvriers industriels de France.

Dans le monde agricole, les grèves sont restées à peu près inconnues. Même en joignant à l'agriculture proprement dite les forêts et la pêche, on n'a noté en 1896 que douze grèves portant sur 5,571 personnes et ayant amené 32,735 journées de chômage. Relativement au nombre des ouvriers correspondants, le nombre de ces grévistes n'a pas excédé 12 0/0. Quant au chômage calculé par rapport au nombre total des journées de travail, il se traduit par une fraction si petite qu'on peut moralement la tenir pour inexistante. On sent à quelles considérations multiples cette simple constatation prêterait. Sans sortir du domaine exclusivement économique, on peut dire que, en dépit de tant de doléances sur la crise agricole, les travailleurs des campagnes ne jugent pas, en général, leur situation si médiocre. La « crise » a consisté bien plutôt dans une répartition nouvelle des bénéfices agricoles que dans leur diminution effective : les revenus des propriétaires fonciers ont pu fléchir, mais les salaires ont progressé, le prix de la main-d'œuvre a monté. La démocratie rurale a tout lieu d'être satisfaite des améliorations que lui a valu l'évolution régulière du régime capitaliste. Là est la raison profonde de son attachement au travail et du parfait dédain avec lequel elle accueille les utopies du collectivisme.

Le monde industriel passe pour plus agité, et il l'est effectivement ; mais, n'était tout le bruit qu'on a coutume de faire autour des moindres grèves et n'était l'exploitation politique dont celles-ci sont trop souvent l'objet, toute cette agitation, ramenée à ses proportions exactes, apparaîtrait encore bien peu de

espérons que cette lacune aura été comblée. Mais il suffit des chiffres publiés pour apercevoir combien est superficielle la foi dans la grève. En voici quelques-uns :

Le groupe des industries du bois (tableterie) a donné lieu en 1896 à 27 grèves, auxquelles ont participé 961 grévistes, et qui ont amené 10,118 journées de chômage ; la proportion des grévistes au nombre total des ouvriers du groupe est de 67 0/0. Les usines métallurgiques ont vu éclater 7 grèves ; 661 ouvriers y ont pris part et ont perdu 3,944 journées de travail ; la proportion des grévistes au nombre total des ouvriers occupés dans des usines métallurgiques ressort à 69 0/0. Dans les industries polygraphiques, cette proportion est descendue à 19 0/0 avec 13 grèves, 188 grévistes et 3,932 journées de chômage. Dans le travail des étoffes (nettoyage), 13 grèves, faites par 573 ouvriers qui ont chômé 7,529 jours, ont porté sur une proportion de 8 0/0 du nombre total des ouvriers. Les produits alimentaires, avec 5 grèves, 499 grévistes et 2,460 journées de chômage, présentent comme proportion correspondante, 38 0/0. En somme, sur les 644,168 journées de chômage dû à des grèves l'an dernier, près de 500,000 (exactement 497,067) ont porté sur quatre groupes seulement : les mines et carrières, les industries textiles proprement dites, le travail des métaux ordinaires, enfin la taille et le travail des pierres.

M. Moron fait remarquer incidemment, dans son rapport, que « la proportion des grévistes syndiqués est en général de 50 0/0 » Dans 234 grèves sur les 476 de l'année dernière, les ouvriers étaient, dit-il, syndiqués, en tout ou en partie. Dans 134 grèves, les grévistes ont eu affaire à des syndicats patronaux. La coïncidence entre l'existence des syndicats et les grèves trahit une anomalie des plus regrettables. Les syndicats devraient s'assigner pour but essentiel la paix des ateliers, la sécurité du travail. Il semblerait qu'ils aient dégénéré, au contraire, en un instrument d'instabilité. Mais on aurait tort de tirer de ces indications une conclusion trop pessimiste. Tout œuvre nouvelle exige un apprentissage. La loi de 1884 n'a pu encore porter tous ses fruits. On est dans la période des tâtonnements inévitables. Les bornes si étroites dans lesquelles l'usage des grèves est demeuré circonscrit sont, en dernière analyse, rassurantes. Les masses ouvrières comprennent, beaucoup mieux qu'on ne se l'imagine communément, les dangers d'un recours à l'arme si aléatoire de la grève.

Au surplus, si elles se faisaient des illusions sur ce point, la statistique de l'Office du travail serait de nature à les dissiper. Sur les 476 grèves de 1896, 237 ont échoué : 21,215 grévistes y avaient pris part, 117 grèves seulement, avec 11,579 grévistes, ont réussi. Il y en a eu 122, avec 17,057 grévistes, qui ont abouti à une transaction. Le nombre des échecs représente 49,29 0/0 de l'ensemble des grèves. En 1895, la proportion des échecs avait été de 46,17 0/0. Comme le nombre des jours chômés s'est élevé à 644,168, les pertes de salaires ne peuvent guères s'évaluer, à raison d'un salaire moyen de 2 fr. 50 par jour, à moins de 1 million 1/2. Pour récupérer cette somme, que de temps sera nécessaire ! En outre, il n'est pas rare qu'une grève impose des sacrifices à des ouvriers qui, eux, eussent voulu ne pas chômer : c'est ainsi que, en 1896, sur les 644,168 journées de chômage résultant de grèves, il y en a eu 170,262 « perdues, dit le rapport officiel, par 12,952 ouvriers non grévistes, contraints au chômage par la grève ». On conçoit si, dans ces conditions, le monde du travail a raison de tenir pour suspectes les incitations à la grève. Elle représente l'état de guerre, et c'est de paix qu'il a besoin.

## LES GRÈVES EN 1896

Dès le mois d'avril 1897, publier le volume de statistique sur les grèves survenues pendant l'année 1896, ainsi que sur les conciliations et les arbitrages auxquels elles ont pu donner lieu, ce n'est pas un mince résultat ; l'Office du travail, qui l'a obtenu, a droit, pour cette preuve d'activité, à des éloges sans réserves. Nous tenons également à le féliciter du soin qu'il apporte aux relevés, aux classements, aux tableaux dont son volume est rempli. La moindre grève y a sa place marquée, n'eût-elle duré qu'une journée ou même moins d'une journée. Dans l'excellent rapport dont le directeur de l'Office du travail, M. C. Moron, a fait précéder ses statistiques, l'attention est appelée sur ce point spécial : « 90 grèves, y lit-on, n'ont duré qu'une journée ou moins d'une journée ; 57 ont duré d'un à deux jours ». Et une note ajoute : « C'est pour ces courtes grèves d'un ou deux jours que l'Office du travail a le plus de difficultés à se procurer des renseignements exacts. On lui répond parfois : « Il n'y a pas eu de grève, mais seulement une cessation de travail d'un ou deux jours ; personne ne s'en est aperçu, l'ordre n'a pas été troublé. »

Cette observation a une importance capitale, pour qui veut étudier ces documents. Faute de s'y être arrêtées, diverses personnes, frappées du nombre total des grèves, arrivent à des conclusions singulièrement erronées sur les troubles du travail en France. Ainsi, l'année dernière, il n'y pas eu moins de 476 grèves, au lieu de 405 qui avaient été enregistrées en 1895 ; en même temps, le nombre total des grévistes s'est élevé de 45,801 à 49,851. A ne s'en tenir qu'à ces chiffres, l'aggravation serait sensible. Mais, en 1895, le nombre des journées chômées avait été de 518,895, soit un chômage moyen de 13 journées et demie par gréviste ; en 1896, le nombre des journées chômées a été de 644,168, ce qui ne représente pas tout à fait 13 journées de chômage par gréviste. Pour 306 grèves, portant sur 25,171 grévistes, la durée de la grève a été inférieure à 8 jours. Pour 98 grèves, avec 11,987 grévistes, elle a été de 8 à

Voir au verso